

Santéclair célèbre, aux côtés de ses partenaires, un engagement commun pour une approche éthique, responsable et durable de l'accès aux soins

À l'occasion de sa **Soirée des Partenaires**, Santéclair met à l'honneur les valeurs socialement éthiques et responsables qui fondent ses choix et structurent ses relations avec l'ensemble de son écosystème. Un engagement désormais clairement attendu par les assurés eux-mêmes.

Selon une étude récente menée par Toluna Harris Interactive pour Santéclair⁽¹⁾, **72 % des détenteurs d'un contrat de complémentaire santé estiment qu'il est important qu'elle s'engage pour la société et l'environnement dans une démarche éthique et responsable**, dont 22 % qui jugent cet engagement indispensable. Ces résultats illustrent une attente forte : **les assurés considèrent que la qualité d'une complémentaire santé s'évalue aussi à l'aune de sa capacité à jouer son rôle avec responsabilité, utilité sociale et exemplarité.**



Des partenaires de Santéclair distingués pour leur engagement concret

Cette exigence d'éthique et de responsabilité est saluée au travers des Santéclair d'Or, décernés lors de la Soirée des Partenaires, qui valorisent des démarches exemplaires au service d'une santé plus durable avec notamment :

Le *Santéclair d'Or "Santé et bien-être au travail"* décerné conjointement à **UCPA, Diot-Siaci et GEREP**, afin de saluer une démarche où le rôle de chacun a pu jouer en faveur de la prévention, de la qualité de vie au travail et de la santé globale des collaborateurs. Ce trophée distingue l'engagement de l'employeur, soutenu par le conseil apporté par son courtier et la capacité de mise en œuvre développée par son opérateur de gestion, dans le déploiement d'un écosystème de services Santéclair complet et pensé pour être à la fois utile, accessible et pleinement opérationnel pour les salariés.

1. Étude Toluna Harris Interactive pour Santéclair – Enquête en ligne réalisée du 24 février au 3 mars 2026 auprès de 3 174 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus



Le *Santéclair d'Or "Engagement employeur"* décerné à **RH&M**, think tank mis en œuvre pour et par les professionnels des ressources humaines au service de l'innovation et de la performance de la fonction RH avec notamment la conviction que la complémentaire santé constitue un avantage social sur lequel capitaliser pour la qualité de vie des collaborateurs et la force des relations sociales dans l'entreprise.

Le *Santéclair d'Or "Lutte contre la fraude en santé"* décerné à **Aréas Assurances**, en reconnaissance de son implication déterminée et durable dans la sécurisation des parcours de soins et la protection du système assurantiel. Par ses actions concrètes et sa collaboration active Aréas Assurances s'affirme comme un acteur engagé et responsable en matière de lutte contre la fraude, contribuant ainsi à préserver l'équité du système et la qualité de prise en charge des assurés.

Le *Santéclair d'Or "Optique et lunetterie durable"* décerné à **Maison Perceval / Clin d'œil Opticiens**, pour leur approche responsable du métier d'opticien consacrée par l'obtention du label B Corp en 2023 et démontrant que la voie plus durable, plus humaine et ancrée dans les territoires est possible en optique : on constate ainsi qu'ils ont un taux de délivrance de verres OFG nettement supérieur à celui observé en moyenne, ce qui témoigne d'une démarche engagée pour un maintien de la filière industrielle française. Anne Violier et Arnaud Perceval sont partenaires Santéclair depuis près de 20 ans. Ils ont 16 magasins indépendants conventionnés dont 10 magasins dans le réseau Santéclair.

L'engagement, un critère structurant dans le choix des partenaires Santéclair

Au-delà des distinctions, l'engagement éthique et responsable constitue un **axe structurant des politiques de partenariat de Santéclair**. Il s'exprime notamment à travers nos partenaires de la filière optique :

- Bondet Lunettes qui fabrique les montures Nucle, seule collection proposant des montures de classe A « Origine France Garantie ».
- Nos quatre fournisseurs de verres (Essilor, Nikon Verres Optiques, Seiko, Zeiss) qui ont tous la capacité de fabriquer en France, nous permettant ainsi d'affirmer que 53% des verres de classe B vendus dans le réseau Santéclair sont OFG.
- Nos opticiens partenaires dont 94% sont certifiés pour la qualité de leur service et 62% labellisés RSE.

Ces exigences contribuent à garantir des parcours de soins à la fois **performants, accessibles et alignés avec les valeurs attendues par les assurés**.

Un engagement inscrit dans les pratiques quotidiennes comme dans la gouvernance de l'entreprise

La cohérence d'un engagement éthique et responsable doit aussi passer par des pratiques internes qui l'illustrent au travers de réalisations concrètes et effectives dans la durée. C'est ainsi que Santéclair bénéficie de **la labellisation AFNOR en tant qu'entreprise « engagée RSE » de niveau confirmé**. Et, dans cette même optique, Santéclair est la **seule plateforme de santé à avoir adopté la qualité d'entreprise à mission depuis 2023** afin d'ancrer dans sa gouvernance des objectifs sociaux et environnementaux au même titre que la performance économique.

Pour Santéclair, la responsabilité ne se décrète pas : elle se mesure, se partage et se construit collectivement avec des partenaires volontaires partageant des valeurs communes essentielles.



Santéclair : l'activité 2025 en chiffres

- **Devis** : près de 850 000 devis analysés
- **Tiers-payant** : 2,1 millions de prises-en-charge réalisées
- **MySantéclair** : 3 millions d'accès aux services digitaux
- **Satisfaction des assurés** : 4,63/5⁽²⁾

A propos de Santéclair

Santéclair est née de la conviction que, pour une société en bonne santé, il faut un juste accès aux soins. Entreprise engagée depuis sa création en 2003 et entreprise à mission depuis août 2023, elle y contribue en accompagnant plus de 10 millions d'assurés dans leurs parcours de santé en mettant à leur disposition plus de 20 services innovants en santé dans 8 domaines de soins. Tous ces services sont chaînés entre eux et organisés en parcours de soins pour répondre aux besoins des assurés, en termes de qualité et de pertinence des soins, à toutes les étapes de leur prise en charge.

Santéclair est partenaire de plus de 60 organismes intervenant dans le secteur de la complémentaire santé. Elle a également développé, spécifiquement pour les professionnels de l'assurance, des solutions expertes afin de maîtriser les dérives techniques des assureurs et de contenir les primes des assurés.

En savoir plus

www.santeclair.fr / www.linkedin.com/company/santeclair

Contact presse : Marc PARIS - 02 72 24 90 15 / 06 99 96 29 54 / m paris@santeclair.fr

2. Questionnaire envoyé auprès de 450 939 utilisateurs des réseaux Santéclair entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025, taux de retour de 9,8%.

Santéclair, SA au capital de 4 235 788 €, 7 Mail Pablo Picasso 44046 Nantes Cedex, RCS de Nantes n° 428 704 977.